

Perpignan, le 25 octobre 2021

Décision n°2021-062 du 25 octobre 2021 portant nomination du directeur du service d'activités industrielles et commerciales de l'Université de Perpignan Via Domitia

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2, L 714-1 et D 714-20 et suivants ;
Vu les statuts de l'université de Perpignan ;
Vu les statuts du service d'activités industrielles et commerciales de l'université de Perpignan ;
Vu la délibération UPVD/CA 2021/22-10 n°06 du 22 octobre 2021 relative à la nomination du directeur du service d'activités industrielles et commerciales de l'université de Perpignan,

DECIDE

Article 1 – Monsieur Jérôme BOISSIER est nommé directeur du service d'activités industrielles et commerciales de l'université de Perpignan pour une durée ne pouvant excéder celle du mandat en cours du Président en fonction au moment de la signature de la présente décision.

Article 2 - La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur la liste « admin-info » et sur le site internet de l'Université.

Le Président de l'Université,



Université
d'Ivan AUGUET
Via Domitia

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION